

L'ÉDITO D'ARNAUD

par Arnaud BENOIST-VIDAL,
gérants d'actifs



LES CHIFFRES DE LA SEMAINE



0,50 %

La hausse des taux
directeurs de la BCE
anticipée d'ici le 23
juillet par les
investisseurs

74 euros

Le cours du
mégawattheure du
gaz naturel en séance
le 19 mars, au plus
haut depuis fin 2022

78 000 tonnes

Le poids estimé du
futur porte-avions
français,
le « France Libre »

Un nouveau durcissement monétaire de la BCE ?

Les banques centrales sont actuellement dans une situation délicate. La flambée de l'énergie provoquée par le conflit dans le golfe Persique peut constituer un choc majeur susceptible de modifier à terme leur politique monétaire. Plusieurs de ces institutions (la Fed, la BCE, la Banque d'Angleterre, la Banque du Japon et la Banque de Suède) se sont réunies cette semaine pour décider de l'orientation de leurs taux directeurs. Bien que le statu quo ait été leur décision commune, on ressent bien l'embarras actuel des banquiers centraux quant à la suite à adopter. L'une d'entre elles semble se distinguer par sa volonté d'opter pour un changement de cap : la BCE. **Allons-nous revivre la même erreur historique que celle du 3 août 2008, avec une hausse de 0,25 % des taux directeurs à l'époque avant la grande crise financière ?**

Vers la stagflation ?

L'unanimité penche pour un scénario de moindre activité et de renchérissement des prix. Christine Lagarde a bien résumé la situation : « Les risques pesant sur les perspectives de croissance sont orientés à la baisse, en particulier à court terme », « Les risques pour les perspectives d'inflation sont orientés à la hausse, en particulier à court terme ». La BCE a ainsi modifié son scénario économique pour 2026, avec une révision à la baisse de 0,3 % de ses prévisions de croissance, à 0,9 %, et une révision à la hausse de ses prévisions d'inflation nominale de 0,2 %, à 2,6 %. L'inflation dite de base (excluant l'énergie et l'alimentaire) passerait de 2,2 % à 2,3 %, soit au-dessus de sa cible.

Faut-il continuer à baisser les taux ou les monter ?

C'est le dilemme auquel les banquiers centraux doivent faire face. La Banque du Japon est engagée actuellement dans un cycle de resserrement monétaire, contrairement à ses consœurs occidentales. Toutefois, Tokyo a décidé de maintenir ses taux directeurs inchangés à 0,75 %, compte tenu de l'incertitude actuelle, tout en avertissant que la hausse des prix du pétrole due au conflit au Moyen-Orient allait tirer l'inflation vers le haut. Son attentisme s'explique par l'actuelle modération des prix alimentaires, en raison des subventions accordées par le

gouvernement. L'inflation devrait temporairement ralentir pour passer sous la barre des 2 %, niveau cible fixé par la banque centrale. Une fois cette période transitoire passée, le cycle de durcissement monétaire devrait reprendre. Pour les autres banques centrales, l'inconfort règne, car augmenter les taux signifierait un tournant radical de politique monétaire. Nous pouvons observer à ce stade deux doctrines différentes : d'un côté, la Fed, qui reconnaît que les implications des événements au Moyen-Orient sont incertaines. Même si, à court terme, le renchérissement du prix de l'énergie poussera l'inflation à la hausse, il est trop tôt pour connaître l'ampleur et la durée de ses effets sur l'économie. Sa sérénité actuelle repose sur le fait que la cible maximale des Fed Funds se situe à 3,75 %, soit bien supérieure au dernier taux d'inflation de février, à 2,4 %. De l'autre côté, la BCE, qui évoque la possibilité d'une guerre prolongée au Moyen-Orient pouvant aboutir à une poussée plus forte et plus durable des prix de l'énergie, se traduisant par davantage de hausse des prix. Ce phénomène pourrait être amplifié si les anticipations d'inflation et la hausse des salaires venaient à se renforcer. La présidente Christine Lagarde s'est dit déterminée à assurer que l'inflation se stabilise à 2 % à moyen terme.

Augmenter ses taux par erreur, comme en 2008 ?

Souvenez-vous ! Le 3 août 2008, soit six semaines avant la chute de la banque Lehman Brothers, la BCE de Jean-Claude Trichet avait créé la surprise en augmentant son taux de dépôt à 4,25 %, malgré un ralentissement latent de l'activité. Le but était alors d'enrayer la progression de l'inflation, qui avait culminé à 4,1 % en juillet. Aujourd'hui, l'inflation nominale est à 1,9 % et celle de base à 1,8 %. Avec un taux des dépôts actuellement à 2 %, la BCE se trouve sans marge de manœuvre, ce qui pourrait l'inciter à agir prématurément, créant une véritable chape de plomb sur les marchés européens. Les investisseurs anticipent désormais un durcissement monétaire de 0,50 % de la part de la BCE d'ici le 23 juillet. Espérons que ce conflit s'arrête avant la prochaine réunion du 30 avril, pour ne pas commettre l'irréparable.

VOTRE CONTACT



Axelle RIESI

Responsable
des relations partenaires

✉ ariesi@financieredelarc.com

☎ 06 58 11 84 85



Financière de l'Arc est une société de gestion **entrepreneuriale**, majoritairement détenue par ses dirigeants fondateurs. Les **compétences pluridisciplinaires** de notre équipe permettent de bâtir des solutions d'investissement adaptées pour une clientèle de professionnels et de particuliers.

NOS SOLUTIONS



GESTION COLLECTIVE

DES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT SPÉCIFIQUES

Une gamme de fonds complémentaires pour répondre aux principaux besoins de nos investisseurs : Obligations internationales, actions de l'Union européenne, fonds diversifiés,...



GESTION PILOTÉE

UNE VRAIE MULTIGESTION INDÉPENDANTE

Gagnez en réactivité pour la gestion de vos contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et exploitez au mieux l'univers d'investissement disponible : nous agissons pour vous.



GESTION DÉDIÉE

DU SUR-MESURE POUR VOTRE INVESTISSEMENT

Une approche haut de gamme grâce à une large palette de supports d'investissement disponibles. La stratégie est définie et évolue précisément en fonction de vos besoins.



www.financieredelarc.com



04 42 53 88 90



[Suivez-nous sur LinkedIn](#)

Avertissement

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie.

Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.